



AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Je soussigné(e)

PERE MERE TUTEUR LEGAL (*raier les mentions inutiles*)

Demeurant :

.....

à :

Code postal :

Autorise ma fille / mon fils

Né(e) le

A pratiquer le Tir à l'Arc au sein de l'Association Sportive de Poissy Tir à l'Arc, affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA). Les horaires des cours m'ont été communiqués.

Ma fille / mon fils sera licencié(e) à la FFTA par l'intermédiaire du club et bénéficiera ainsi de l'assurance fédérale.

Ma fille / mon fils : (*raier la mention inutile*)

- est autorisé(é) à quitter le gymnase à la fin des cours
- doit attendre un accompagnateur (**il est rappelé qu'après la fin des cours, l'enfant est sous la responsabilité des parents, aussi la responsabilité du club ne saurait être engagée hors des horaires stipulés lors de l'inscription**)

Je donne mon accord pour d'éventuels déplacements (véhicules de bénévoles du club ou autres parents) qui seraient organisés afin de participer à des rencontres ou compétitions adaptées à l'âge de l'enfant :

OUI NON (*raier la mention inutile*)

Fait à Poissy le :

Signature et mention « lu et approuvé »